



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

illettrisme

Question au Gouvernement n° 613

Texte de la question

APPRENTISSAGE DE LA LECTURE EN CP

M. le président. La parole est à Mme Cécile Gallez, pour le groupe UMP.

Mme Cécile Gallez. Monsieur le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, 20 % à 25 % des élèves qui entrent en classe de sixième ne comprennent pas ce qu'ils lisent et, parmi ceux-ci, 10 % ne savent pas lire du tout. De l'avis de tous, cette situation est inacceptable et incompatible avec la poursuite d'une scolarité normale, dont les premières années sont décisives.

Vous avez toujours déclaré vouloir faire de l'illettrisme une de vos priorités. J'ai deux questions à vous poser. A la rentrée scolaire de 2002, vous avez dédoublé cent classes de cours préparatoire. Pouvez-vous d'ores et déjà nous apporter des précisions sur l'impact de cette mesure ?

M. Bernard Accoyer. Très bien !

Mme Cécile Gallez. Par ailleurs, vous avez récemment manifesté votre volonté d'élargir dès la prochaine rentrée scolaire cette expérimentation pour les élèves en difficulté. Pouvez-vous nous préciser la manière dont vous comptez procéder ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Madame la députée, permettez-moi de rappeler d'abord un chiffre terrible : 80 % des enfants qui n'apprennent pas à lire au cours préparatoire n'apprennent pas véritablement à bien lire et à écrire. Nous savons, même si la maternelle et le cours élémentaire sont importants, que c'est au cours préparatoire que tout se joue ou presque. Voilà la raison pour laquelle, dès septembre dernier, j'ai décidé de procéder à une expérimentation sur cent cours préparatoires, avec deux protocoles différents : un dédoublement de classe à temps complet et un dédoublement à temps partiel, c'est-à-dire pendant le temps d'apprentissage de la lecture.

Les échos que j'ai recueillis sont si favorables que j'ai décidé de ne pas attendre 2004 pour mettre en oeuvre un dédoublement massif. Aussi, dès la rentrée 2003, 2 000 cours préparatoires seront-ils dédoublés, et 20 000 élèves apprendront-ils à lire et à écrire dans des groupes de dix élèves. Il y aura 500 cours préparatoires dédoublés à temps plein et 1 500 cours préparatoires dédoublés pendant le temps d'apprentissage de la lecture.

M. Bernard Accoyer. Très bien !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Pour ce faire, je mobiliserai 750 enseignants grâce aux crédits inscrits avec le Premier ministre dans la loi de finances pour 2003, qui permettent la création de 1 000 postes d'enseignant dans le premier degré, au lieu des 800 qui étaient prévus par mon prédécesseur.

J'ajouterai une dernière mesure, parce que je crois qu'il faut vraiment, comme on dit, « mettre le paquet ». Grâce à 500 assistants d'éducation, je proposerai également, sur le modèle des ATSEM - agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles -, de dédoubler aussi les cours préparatoires pendant le temps d'apprentissage de la lecture.

Mme Paulette Guinchard-Kunstler. Que représentent 500 assistants ?

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Un effectif de 500 correspond à 1 500 cours dédoublés puisque l'apprentissage de la lecture occupe un tiers du temps au cours préparatoire. Ainsi, à la rentrée prochaine, 35 000 enfants pourront apprendre à lire et à écrire dans des groupes de dix élèves.

Je conclurai en soulignant que, dès le mois de mai 1996, la direction de l'évaluation et de la prospective, c'est-à-dire le ministère lui-même, annonçait - et *Le Monde* a repris l'information - que 26 % des écoliers ne savaient pas lire à l'entrée en sixième. Autrement dit, dès 1996, on connaissait les chiffres. Pourtant, depuis lors, et je le dis sans vouloir vexer personne, si on a beaucoup parlé de l'illettrisme, on n'a pratiquement rien fait. Je crois que la mesure que je viens de vous présenter sera, elle, vraiment efficace. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Gallez](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 613

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2003